

**Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
du 08 avril 2026 à 19h00**

Nombre de conseillers : 27

Date de convocation : 01 avril 2026

Présents : 27

Procuration : 0

Absent : 0

Quorum : atteint

Sous la présidence de : Mme Michèle LECKLER, Maire**Membres présents :** BAPST Luc, BASTIAN Thomas, CECCONI Mario, CULET Sébastien, ECKERT Christian, ENNESSER Cathie, FISCHER Norbert, GOETZ Anne-Sophie, HANSEN Frédéric, HORNECKER Sandrine, KOHLER Virginie, KRETZ Brigitte, LAUFFENBURGER Evelyne, LIBS Sylvain, LORENTZ Jean-Marc, LUBREZ Vanessa, LUDWIG Philippe, MICHEL Xavier, PFISTER Muriel, POLIFKE Estelle, RICHARD André, ROESSLER Sabine, SCHWAB Véronique, SCHWENTZEL Martin, SIMON Laurence, WIMMER Gaëlle**Membres excusés :** /**Membre absent non excusé :** /**2026-41. COMITE DE PILOTAGE GESTION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT : DESIGNATION DE TROIS REPRESENTANTS DE LA COMMUNE**

La commune a conclu des contrats d'affermage le 1er septembre 2021 avec l'OPAL (Organisation Populaire et familiale des Activités de Loisirs) pour la gestion du périscolaire et de l'animation jeunes. Ces contrats arrivent à échéance le 31 août 2027.

Dans le cadre de ce contrat, le conseil municipal doit désigner trois représentants qui siègeront au comité de pilotage pour la gestion des activités périscolaires et centre de loisirs sans hébergement conformément à l'article 8 du cahier des charges relatif à la délégation de service public qui en fixe la composition comme suit :

- Le Maire de la commune,
- 3 membres du conseil municipal,
- 2 représentants des parents,
- Le directeur de la structure,
- Le délégué,
- 1 représentant de la Caisse d'Allocations Familiales,
- 1 représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Le conseil municipal,**Après délibération,**

- ▶ **NOMME** Mesdames Evelyne LAUFFENBURGER, Anne-Sophie GOETZ et Laurence SIMON comme représentantes de la commune de Plobsheim au comité de pilotage pour la gestion des activités périscolaires et centre de loisirs sans hébergement.

Adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme
Fait à Plobsheim, le 09 avril 2026

Michèle LECKLER, maire

Florian RISPAL, secrétaire de séance

